

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Mettre en oeuvre une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche

Suite au projet « Notre littoral pour demain », mené sur toute la cellule hydrosédimentaire de la Côte des Havres et considéré comme une stratégie locale de gestion du trait de côte, la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (CCOCM) souhaite mettre en oeuvre les actions de cette stratégie, de façon intégratrice entre l'aménagement du territoire, la Gemapi et la gestion des risques. L'acculturation du grand public aux risques littoraux a été considérée comme partie intégrante de la résilience territoriale en complément de l'adaptation et de la relocalisation des biens.



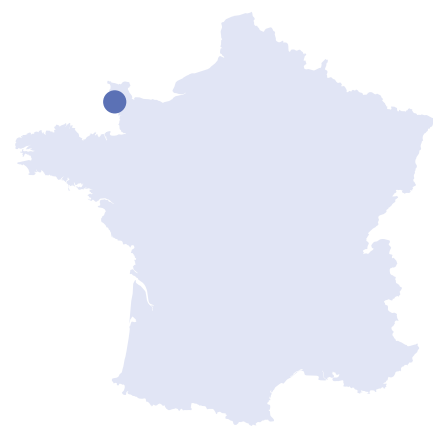
© Pixabay



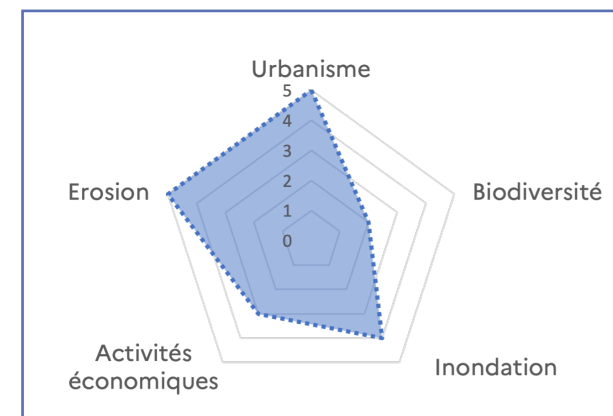
PROBLÉMATIQUES

- Comment mettre en oeuvre les actions de la stratégie définie dans le cadre du projet « Notre Littoral pour Demain » ?
- Comment définir un système d'endiguement tout en initiant des actions de dépoldérisation ?
- De quelle manière prendre en compte l'adaptation, la relocalisation dans la gestion des risques ?

LES ENJEUX DU TERRITOIRE



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

La valorisation de l'étude passe par la réalisation de réunions publiques avec les habitants et les représentants des collectivités littorales. Un rapport de l'étude et sa synthèse ont aussi été transmis à la communauté de communes.



© COCM

UN TERRITOIRE RURAL

La Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, composée principalement de bocages, possède un littoral alternant entre zones urbanisées, marais maritimes et massifs dunaires. Elle se structure autour des quatre bourgs principaux de La Haye, Lessay, Créances et Périers.

UN SECTEUR PRIORITAIRE

Le secteur d'intérêt cible 40 km de littoral et plus particulièrement le territoire entre Bretteville-sur-Ay et Geffosses, concerné par un futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

DES ESPACES VULNÉRABLES

L'érosion concerne la quasi-totalité du littoral de la côte ouest de la Manche accentuée par les marées de forts coefficients et les épisodes de tempêtes.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance a reposé pour chaque étude sur les deux instances suivantes :

- Un comité de pilotage composé d'élus communautaires et d'autres partenaires techniques et financiers
- Et un comité technique restreint composé pour la première étude du vice-président en charge de l'environnement, de l'équipe du Cerema, du CPIE du Cotentin et d'agents de la collectivité et pour la seconde étude la présence du comité de suivi du PLUi ainsi que d'autres acteurs concernés.

LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE



Sur une durée de
2 ans



Le coût global du projet
est de **191 735 €**

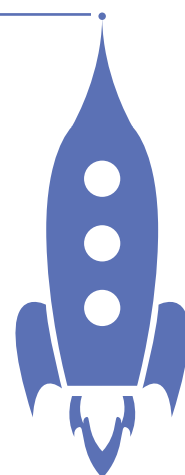
LES LIVRABLES

Les études ont permis de définir un cahier des charges pour la consultation sur la définition du système d'endiguement et de construire une stratégie de gestion du littoral sur les deux sites pilotes.

LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **2 missions** :

1. Une AMO pour définir le système d'endiguement et son étude de dangers dans une perspective de faisabilité d'une renaturation du havre de Saint-Germain
2. Une étude d'aménagement du territoire face aux risques littoraux avec l'intégration des zones à risques dans le PLUi, la relocalisation des biens et l'adaptation du bâti.



LE PARTENAIRE

La Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche regroupe 30 communes sur un territoire de 490 km². Elle possède diverses compétences obligatoires et facultatives, dont l'aménagement du territoire, les actions de développement économique, la Gemapi et la protection et mise en valeur de l'environnement.



PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Définir les systèmes d'endiguement

Le territoire de la CCCOCM est protégé par des enrochements, des portes à flot et des levées de terre. Bien que la CCCOCM n'ait pas d'obligation légale de définir un système d'endiguement, elle souhaitait mieux connaître le fonctionnement de son littoral et déterminer d'éventuels systèmes d'endiguement. Ainsi, des modélisations numériques représentant les effets d'une crue de période de retour centennale, cohérentes avec la réalisation du Plan de prévention des risques littoraux en cours sur le territoire, ont été effectuées. Elles ont permis d'identifier trois systèmes d'endiguement potentiels. Des études complémentaires sont en cours pour apporter les informations nécessaires aux élus afin de prendre une décision éclairée de définition ou non d'un système d'endiguement. En outre, le Cerema a accompagné la collectivité en tant qu'AMO dans le déroulé de cette étude.

Définir une méthodologie d'élaboration de stratégie littorale sur deux sites tests

Deux sites représentatifs des enjeux du territoire (Saint-Germain-sur-Ay et Pirou) ont été choisis par la CCCOCM afin d'expérimenter une méthodologie d'élaboration de stratégies d'actions à court et long termes. Un questionnaire, émis pour mieux connaître le parcours de vie du territoire, a notamment montré le fort attachement de la population au littoral et la mise en avant des actions de protection. Quatre sessions de concertation ont permis de définir des orientations stratégiques, prenant en compte l'ensemble des leviers (protéger, adapter et délocaliser) à mettre en place à court ou à long terme. En s'appuyant sur la boussole de la résilience, développée par le Cerema, la nécessité de sensibiliser au risque et de travailler sur la gestion de crise, avec le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) a été soulignée.



© Wikimedia Commons

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- Transmettre les savoirs notamment quant aux risques littoraux et à la stratégie mise en place pour y faire face contribue à prévenir les sentiments de crainte et à dialoguer sur une base de connaissances communes.



- La sensibilisation continue des acteurs contribue non seulement à avoir une vue partagée de la vulnérabilité (notamment au niveau des havres) mais aussi à réaliser une concertation avec une base de connaissances communes et à sortir du « tout protection ».
- Tendre vers une démarche de concertation en cercles concentriques permet de faire évoluer l'échelle de la participation au cours du processus : s'appuyer en premier lieu sur les parties prenantes d'un site particulier, puis intégrer leurs réflexions dans un réseau d'acteurs plus large permet de parfaire une vision globale du territoire.



- La démarche a permis une mise en mouvement de la collectivité sur l'opérationnalité de sa stratégie d'adaptation au changement climatique. S'il est prévu d'approfondir celle-ci par la suite, elle est déjà visible à travers la communication mise en œuvre par la CCCOCM dans le déroulé de l'étude. Elle se poursuit par l'élaboration en cours du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) abordé lors des échanges ou à travers la mise en place du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS).

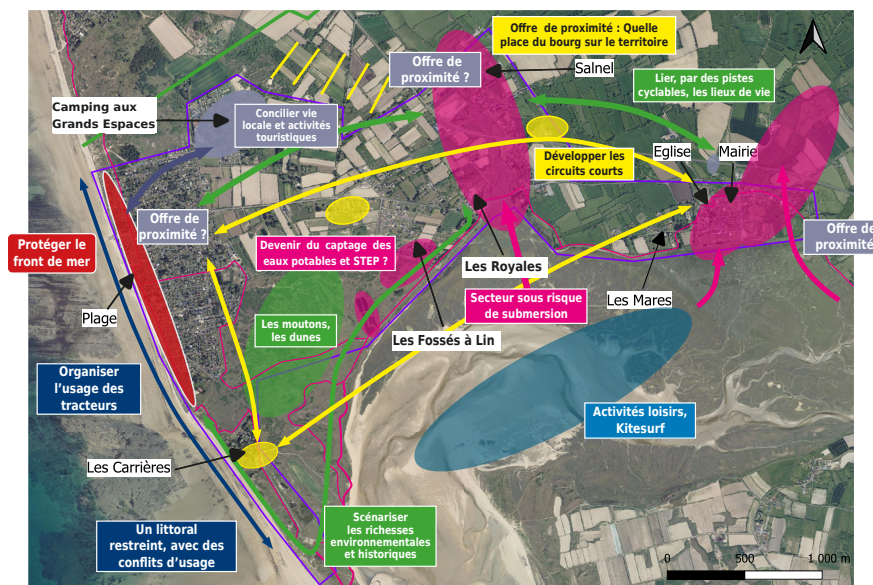
À RETENIR

Les démarches de participation du public (questionnaire et réunions de concertation) ont mis en évidence deux points importants : la nécessité de communiquer avec les acteurs du territoire sur les risques littoraux afin d'avoir des informations homogènes et la nécessité de rassurer la population en expliquant la stratégie déployée par la CCCOCM pour prendre leurs avis en compte.

Le questionnaire et les échanges ont montré un fort attachement au territoire, avec un temps de résidence long, ainsi qu'un fort ancrage de la solution de protection sur le territoire, identifiée par la popu-

lation comme la plus efficace. Les temps d'échanges ont permis l'ouverture de la réflexion aux autres leviers de la gestion du risque que sont l'adaptation et la délocalisation.

Un temps de réflexion entre acteurs publics a enfin permis de définir un premier scénario sur les sites tests, mais il a été mis en évidence la nécessité d'élargir progressivement, en cercle concentrique, le groupe des parties prenantes impliquées dans cette réflexion. Chaque acteur apporte sa vision et sa connaissance du territoire.



Synthèse du premier atelier de concertation sur Saint-Germain-sur-Ay © Cerema

POUR APPROFONDIR





© DDTM50



CONTACTS

Pour la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche

Claire ANDRIEUX : candrieux@cocm.fr

Aurélien FLEURY : afleury@cocm.fr

Pour le Cerema

Mathilde MINGUET : mathilde.minguet@cerema.fr

www.cerema.fr/littoral

 @CeremaCom

 @Cerema